

# « La scission entre Pôle autisme et l'association Eclat est consommée »

Après un an d'union, Pôle autisme et Eclat se séparent. Une scission concertée et voulue par les deux structures qui n'arrivaient plus à s'entendre sur leur mode de fonctionnement.

La scission est déjà consommée » lance Isabelle Passuello, vice-présidente en charge des affaires sociales, de la santé, du sanitaire et de la solidarité, au cours du dernier conseil communautaire qui a validé en bonne et due forme la séparation entre Pôle autisme et Eclat.

Rappelons que Pôle autisme qui mène des activités de prises en charge spécifiques, de conférences, de thérapies éducatives des enseignants, des auxiliaires de vie scolaire, des aidants et des proches, s'est créé au sein de l'association Eclat en juin 2013. « Un possible dépistage est possible à partir de 18 mois. Il existe toute une batterie de tests à l'Université de Genève, dont nous sommes partenaires. Tel un tremplin, notre objectif est de faciliter l'inclusion à l'école et plus généralement dans la société » précisent Aurélie Limousin Combettes, psychologue, et Dorothée Jabiol, éducatrice spécialisée.



Dorothée Jabiol, éducatrice spécialisée, et Aurélie Limousin Combettes, psychologue, au sein de Pôle autisme, créé il y a près d'une année.

Sur 45 enfants autistes scolarisés dans le Pays de Gex, 15 familles sont suivies par Pôle autisme et deux autres viennent aux conférences. « Nous sommes contents que la communauté de communes nous fasse confiance et soutienne notre action. Au-delà de leur financement, ils ont été partenaire de la journée de l'autisme »

insistent les deux professionnelles qui recherchent également des donateurs privés.

## Un moment de « flottement »

Après un moment de « flottement », elles envisagent dorénavant sereinement l'avenir : « A l'époque de la création de Pôle autisme, il était plus simple de se

rattacher à une association déjà existante, qui plus est travaillant dans le domaine du handicap. Mais nous avons eu des désaccords profonds sur l'orientation et le mode de fonctionnement. C'était quitte ou double et on s'est retrouvé sans locaux, jusqu'à ce que la mairie de Prévessin accepte de nous héberger, dans le centre inter-associatif que

va devenir la mairie de Vesegnin. On sera sans nul doute plus efficace en fonctionnant indépendamment. »

Très tôt, Elisabeth Tannières, présidente d'Eclat, a senti cette volonté d'autonomie : « C'était presque une association dans l'association. Très dynamiques et volontaires, elles voulaient gérer leurs activités. »

## UN PÔLE SOCIAL

- La mairie de Prévessin a décidé de créer un pôle social au sein de l'ancienne mairie de Vesegnin.

- Il était initialement prévu une extension de 300 m<sup>2</sup>. Un chiffre qui serait revu à la hausse de 120 m<sup>2</sup>, suite à la séparation des deux associations.

- Cohabiteront en ce lieu : l'association Eclat, le Pôle autisme avec des accueils séparés et une antenne du Sessad.

Créée en 1991, Eclat, l'association des personnes handicapées du Pays de Gex, leurs parents et amis, s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes avec des accueils de jour, des résidences à Saint-Genis et à Gex, des accompagnements scolaires et extra-scolaires. Avec des prises en charge plus ou moins importantes, 200 personnes handicapées sont suivies. Les 48 salariés, temps partiels et complets confondus, peuvent aussi compter sur une forte implication bénévole.

Pour la présidente : « Chacun conduira ses projets et je suis convaincue que nous travaillerons en bonne entente. »

CÉLINE LERAY

[www.pole-autisme.fr](http://www.pole-autisme.fr) et  
[www.association-eclat.org](http://www.association-eclat.org)